

Orléans, vendredi 20 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fréquentation des quais de Loire et de l'Île Charlemagne interdite au public

Depuis le 17 mars 2020, des mesures strictes de limitation des déplacements sont venues renforcer la lutte contre la propagation du virus COVID-19.

Dès les jours suivants, il a été constaté des regroupements d'individus toujours aussi denses. Dans ce contexte, les rassemblements entrevus sur les quais de Loire, notamment à Orléans et Saint-Jean-de-Braye, s'opposent aux principes fixés pour garantir la sécurité sanitaire des citoyens. Les conditions météorologiques à venir sont, par ailleurs, de nature à amplifier ces regroupements.

Ces éléments, ainsi que les 141 infractions relevées par les fonctionnaires de la circonscription publique d'Orléans, ont conduit M. Pierre POUËSSEL, préfet du Loiret, à prendre des mesures d'interdiction valables pour la période du 21 au 31 mars 2020 inclus.

Désormais, la fréquentation des quais de Loire, sur voies piétonnes et sur les pistes cyclables, est interdite. Cela concerne :

- **à Orléans :** le quai Saint-Laurent, le quai Madeleine, le quai Barentin, le quai Cypierre, le quai du Châtelet, le quai du Roi, le quai du Fort Alleaume, le quai de Prague, le chemin du halage, le quai du fort des tourelles, le quai des Augustins et la levée des Capucins ;
Il reste toutefois possible de se rendre au marché alimentaire organisé chaque samedi, de 7h30 à 12h30, quai du Roi.
- **à Saint-Jean-de-Braye :** le chemin du halage et la promenade du front de Loire ;

Tout déplacement sur la base de loisirs de l'Île Charlemagne située sur le territoire de la commune de Saint-Jean-le-Blanc est également interdit.

La violation des interdictions est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 4ème classe (135 € pouvant être majorée à 375 €).

CONTACT PRESSE

Colette THÉAS-DUHAMEL
Chargée des relations presse et de la communication
Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret
Courriel : colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr
Tél. : 02.38.81.40.35/06.71.17.35.28